Current Issue Review

87-1E

Forest Management in Canada

Jean-Pierre Amyot
Science and Technology Division

11 January 1987
Reviewed 10 April 1987

Library of Parliament
Bibliothèque du Parlement

Research Branch

88-00834/

The Research Branch of the Library of Parliament works exclusively for Parliament, conducting research and providing information for Committees and Members of the Senate and the House of Commons. This service is extended without partisan bias in such forms as Reports, Background Papers and Issue Reviews. Research Officers in the Branch are also available for personal consultations in their own fields of expertise.

© Minister of Supply and Services Canada 1987

Cat. No. YM32-1/87-1-1987E

ISBN 0-660-12573-0

N.B. Any substantive changes in this Review which have been made since the preceding issue are indicated in **bold print.**

CE DOCUMENT EST AUSSI
PUBLIÉ EN FRANÇAIS

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

FOREST MANAGEMENT IN CANADA

ISSUE DEFINITION

Canada is at the crossroads in forest management. For a long time our country's forests have suffered from lack of adequate reforestation and failure to implement appropriate sylvicultural practices, and now they can no longer meet the growing needs of their users. The current debate on forest management, which takes a primarily economic approach, aims to identify objectives and strategies through a concerted effort by all forest users. As the third objective of the World Conservation Strategy stresses, we must now, more than ever, work to ensure the sustainable utilization of species and ecosystems. This brief document is an attempt to describe succinctly changes and developments in forest management, and more specifically Canadian government management of Canada's forests.

BACKGROUND AND ANALYSIS

A. Overview

From earliest times, the forest has been associated with mankind's progress. A special place for leisure and relaxation, the forest also provides fuel for our fires, timber for our buildings, food for our tables and, of course, spectacular beauty. Canada has the third largest expanse of forest of any country in the world: it is the classic example of a nation whose development was largely brought about by its rich forest resources. But in recent years a growing awareness of crises in the evolution of the natural environment has revived and expanded debate on problems linked to changes and deterioration in our forests.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Threatened by insidious air-borne pollutants, squandered by careless or unscrupulous users, and treated by our production-oriented society as just another industry, Canada's forests -- once thought to be inexhaustible -- are being destroyed at a dizzying rate. According to recent figures, some 25 million hectares of land now lying unused were once covered with productive forest. Moreover, 25 to 50 per cent of the 770,000 hectares of forest cut down every year do not grow back, or go over to non-commercial use. Lastly, when fire, insect, disease and wind damage are included, one million hectares of forest are lost every year in conifers alone. As though to confirm the proverb that troubles never come singly, it appears that 38 million hectares of forest in Eastern Canada are being seriously affected by air-borne pollution.

Faced with this situation, forest industries and forestry experts emphasize their disquiet by pointing primarily to the economic importance of Canada's commercial forests, which, year in, year out, create some 300,000 direct jobs and inject about $30 million into the Canadian economy. This perspective, focused on the forest as industry, must not allow us to neglect the intrinsic ecological value of forest ecosystems. To reduce the value of a forest to no more than its lumber content is to simplify absurdly its invaluable role as an environment for life: quite apart from the importance of the flora and fauna they shelter, forests are essential buffer zones for purification of the air we breathe and the water we drink; they protect river basins from erosion, regulate the flow of water courses and reduce the risk of floods. Nowadays the classic principle of the single-use forest has been replaced by the idea of multiple use, an idea that is being expressed with increasing persuasiveness. Apart from wood shortages, such phenomena as loss of soil fertility, reduced ecosystem diversity and the destruction of productive habitats are all evidence of the fragility of this great natural resource.

Gone are the days when our forests gave us something for nothing, when we could neglect them with impunity and still profit from them. Industry and government are currently in a transition period as far as allocation and management of forest resources are concerned. From now

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

on, the principle of sustainable utilization of forest resources as part of forest potential, must be our priority.

B. Description of the Resource

Canada has 4.36 million square kilometres of forest, or around 175,000 square metres of forest for each of its 25 million inhabitants. More than twice as big as the European Economic Community, and nearly double the surface area of Mexico, Canada's forested territory accounts for 15 per cent of the planet's woodlands. However, our forests are far from being all lucrative and available for exploitation: only 1.9 million square kilometres are considered to be productive and non-reserved. British Columbia, Ontario and Quebec contain about 61 per cent of Canada's inventoried productive forest land. The prairie provinces have 25 per cent, and the four Atlantic provinces 7 per cent. Most (67 per cent) of this territory is Crown land in right of the provinces, except in Nova Scotia and Prince Edward Island, where most forest land is privately held. Federal Crown land, located mainly in the Yukon and the Northwest Territories, accounts for 29 per cent of the country's total area but for only 7 per cent of its total productive forest land.

Canada's forested areas are classified by type of cover, which is determined by the proportion of conifers (in terms of surface area or volume). The softwood (coniferous) forests, concentrated mainly in the north and predominant in British Columbia, are the largest in terms of both surface area (65 per cent) and volume (71 per cent). Mixed-wood forests, which extend through the Maritimes, Central Quebec, Ontario and the Prairies, rank second in area (23 per cent) and in volume (18 per cent). Hardwood forests (mainly birch and maple) grow in a band across southern Ontario and Quebec; the band thins in southern Manitoba and Saskatchewan and widens again in Alberta, mostly in the form of aspen and poplar.

C. Subjects for Inquiry and Debate

"If Canada is to increase its standard of forest management, then we must [...] increase our expenditure for forest-services staff and

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

for research." This trenchant remark appears in the 1985 report of the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada. Since then other voices with similar messages have joined the debate on the management, use, protection and increased productivity of forest lands. For example, when the House of Commons Standing Committee on Environment and Forestry **(known until February 1986 as the Standing Committee on Fisheries and Forestry)** went on tour to find out about forest resources and the forest industry in Eastern Canada, many of the presentations heard dealt with the difficulties facing the forest industries: these included problems in the supply of wood fibre, as well as in the processing and marketing of forest products. In the same way, we find provincial governments, private companies and professional forestry associations echoing the concerns of native groups and owners of private forests about the seriousness of a large number of problems and the urgent need to safeguard our forests through intensive protection and management. Pests and fires, air pollution and deforestation, are all factors that suggest the future may not be a bright one. An unusual die-back in maple-sugar bushes throughout Quebec is one disturbing example. Fewer, paler leaves, together with their premature loss, gradual decrease in foliage, the slower scarring of incisions, decreased growth and increased die-off may be linked to stress caused by air-borne pollutants (acid build-up, photochemical oxidizers, etc.). Research is currently in progress to determine exactly what is causing this decay and what is needed to arrest it. It goes without saying that the results of the research are being anxiously awaited, because the sugar maples are dying at such a rate that maple industry spokesmen give their enterprises only another five to ten years of life. **According to the latest aerial surveys carried out in Quebec in 1985, 50% of the maples show visible signs of die-back. It should be noted that Ontario and New Brunswick have not been spared this blight. Maples, being very vulnerable to changes in the environment, give us some idea of the destructive effects of atmospheric pollution on forest ecosystems as a whole. Thus certain researchers claim that this pollution may be the cause of a substantial drop in forest productivity in the Atlantic regions, Quebec and Ontario. Moreover, the Canadian Forestry Service has just**

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

reached an agreement with the United States on the development of a joint research program to solve this problem.

Participants in the Canadian Forestry Forums sponsored by the Canadian Council of Forest Ministers (CCFM) have raised important points about the nature, use and management of Canada's forests. In particular, it was argued that the judicious use of forests demands integrated management of all their resources. In practice, this means the zoning of forest lands on the basis of their principal attribute (wood fibre, flora and fauna, recreation, etc.). Legislative measures and public participation in planning and zoning have also been suggested. In addition, a willingness was expressed to recognize the three objectives of the World Conservation Strategy (WCS): maintenance of essential ecological processes and life-support systems; preservation of genetic diversity; and sustainable utilization of species and ecosystems. It was also strongly recommended that governments, industry and the public at large make a more wholehearted commitment to the enhancement and development of forest resources.

These themes and many others were once again the subject of presentations and discussions at the 1986 National Forest Congress. Mr. Gordon Baskerville, Dean of the Faculty of Forestry at the University of New Brunswick, described the concept of forest management as "anticipation and correction of emerging structural problems in a specific forest so that the desired quantity and quality of benefits are available continuously". To achieve this, according to Mr. Gordon F. Weetman, Professor of Forestry at the University of British Columbia, we must correct the shortcomings in our understanding of the dynamic of forest ecosystems, and we must do so promptly. Furthermore, to avoid a disgraceful squandering of resources intended to alleviate the wood-supply shortage, each sylviculture project should be the subject of both a short- and a long-term strategical analysis, so that it makes a clear contribution to the solution of recognized problems. Currently, a number of people active in the forestry sector are apprehensive about the repercussions of the recent imposition of a 15% tax on softwood lumber exported to the United States. If stumpage fees are increased too steeply, the private sector's capacity to make a

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

commitment to forest management would, some people claim, be greatly reduced.

AN OVERVIEW OF FEDERAL GOVERNMENT ACTIVITY

There is more and more evidence that Canadians have until recently taken very poor care indeed of their forests. In 1906 Sir Wilfrid Laurier, then Prime Minister, was demanding an end to the destruction of our forests, which were already suffering because they were not being replanted. Deforestation and lack of forest management are still problems today, but they have at least received increasing attention in recent years. One by one, various bodies -- the Canadian Forestry Association, the Science Council of Canada, the Canadian Council of Resource and Environment Ministers and the Canadian Institute of Forestry -- have argued that the country's forest heritage is in danger and that the problem of forest regeneration is a crucial one. The fact that shortages of usable wood at competitive prices have occurred in every province has enforced a profound re-examination of our understanding of the importance and real value of our forests.

It was not until 1981 that the federal government, by formulating and publishing its Forest Sector Strategy, launched an ambitious campaign to rectify shortcomings in both knowledge and resources, with a view to intensifying forest management. The Strategy was formulated around four major themes: wood supply, marketing, research and development, and manpower. The area it was hoped would be reforested through the Strategy was to grow from 200,000 to 500,000 hectares a year, and the areas for clearing the undergrowth, thinning and fertilization were to expand from 100,000 to 400,000 hectares a year. It very soon became plain that such a strategy could only be implemented in collaboration with the provinces, industry and the unions. With this in mind, the 1982 Framework for Forest Renewal spelled out the costs and the cost-sharing mechanisms to be shared by the various parties involved. Since then, agreements with a value in excess of $1 billion have been reached between the federal government and the ten provinces. These agreements will help to ensure a secure

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

wood supply by increasing reforestation of "not satisfactorily restocked" (NSR) forest lands and by encouraging the application of intensive forest management techniques. **All this has made it possible to plant some 525 million trees on 225,000 hectares. The Minister of State for Forestry and Mines recently stated that such agreements would have important economic and social spin-offs. For example, 18 private-sector tree nurseries have been established in Quebec to meet the new demand for trees, while 175 entrepreneurs have set up small sylviculture operations employing about 1,400 people in Nova Scotia.** The agreements are also funding Research and Development programs which have as their objective to develop new products, to improve species through genetic research, to create new sylvicultural techniques, and generally to increase our knowledge of forest management. Expenditure on sylviculture in Canada rose from $118 million in 1977 to $336 million in 1983, an increase of 184% in current dollars, or 55% in real terms, the equivalent of a yearly increase of 7.58%.

It should also be borne in mind that the Canadian Forestry Service has an obligation to encourage the sustainable economic use of Canada's forest resources through environmentally-oriented forest management. The Forestry Development and Research Act (R.S.C. c. F-30 s. 26) gives the federal government responsibility for forest research; the Plant Quarantine Act (R.S.C. c. P-13 s. 4) gives it responsibility for monitoring, controlling and issuing information about the movement and spread of insects and diseases into Canada from other countries and from one Canadian province to another. Lastly, the federal government must advise and assist provincial bodies involved in forest management, so as to improve management practices and enhance forest protection.

CHRONOLOGICAL NOTES

1899 - The Canadian Forestry Service (CFS) was set up.

1900 - The Canadian Forestry Association was set up; it later became a national federation of independent forestry associations across Canada.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

October 1977 - The first national conference on forest regeneration was held, under the aegis of the Canadian Forestry Association.

December 1979 - The Federal Policy on the Canadian Forestry Sector was published.

1980 - The Canadian Council of Resource and Environment Ministers (CCREM) set a production objective of 210 million cubic metres of wood for the year 2000, 40 per cent higher than the 1981 harvest.

1980 - Responsibility for administering the Canadian Forestry Service was entrusted to an Assistant Deputy Minister at Environment Canada.

September 1980 - A Canadian forest congress was held, with the theme "The Forest Imperative".

September 1981 - Environment Canada published a working paper entitled A Forest Sector Strategy for Canada.

September 1981 - Environment Canada published a policy statement entitled A Framework for Forest Renewal.

March 1983 - The Science Council of Canada pleaded for forest management in its study entitled Canada's Threatened Forests.

September 1984 - The portfolio of Minister of State (Forests) was created, and the CFS was transferred to Agriculture Canada.

April 1986 - The CCREM decided to sponsor a two-year national campaign to make the public more aware of the importance of the forest sector.

June 1986 - The House of Commons Standing Committee on the Environment and Forestry tabled its first report, entitled Forest Resources and Industries in Eastern Canada. The report included 27 recommendations, including one urging the government to envisage the creation of a federal Department of Forestry in the near future.

October 1986 - The Honourable Gerald S. Merrithew, Minister of State for Forestry and Mines, tabled in the House the government's comprehensive response to the Standing Committee's report.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

December 1986 - An agreement negotiated by representatives of the Canadian and American governments entails the imposition by the Canadian government of a tax of 15% on the softwood lumber exported to the United States.

SELECTED BIBLIOGRAPHY

1. Amyot, Jean-Pierre, The Canadian Forest: No Future Without Good Management, Background Paper for Parliamentarians, No. BP-99E, Ottawa, Library of Parliament, October 3, 1984, 59 p.

2. Canadian Council of Forest Ministers, Canadian Forestry Forum 1985-6, 1986, 55 p.

3. Environment Canada, A Framework for Forest Renewal, Ottawa, September 2, 1982, 8 p.

4. National Forestry Congress 1986, Canada's Forests: a Commitment for the Future, Ottawa, April 9 and 10, 1986, 98 p.

5. Standing Committee on the Environment and Forests, Forest Industries and Resources in Eastern Canada, Lorne Greenaway, Chairman, Ottawa, June 1986, 107 p.

87-1F

Bulletin d'actualité

L'aménagement forestier au Canada

Jean-Pierre Amyot
Division des sciences et de la technologie

Le 11 janvier 1987
Revu le 10 avril 1987

Bibliothèque du Parlement
Library of Parliament

Service de recherche

Le Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, il assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les attachés de recherche peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

N° de cat. YM32-1/87-1-1987F

ISBN 0-660-92129-4

N.B. Dans ce bulletin, tout changement d'importance fait depuis la dernière publication est indiqué en **caractères gras** .

THIS DOCUMENT IS ALSO PUBLISHED IN ENGLISH

CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER AU CANADA

DÉFINITION DU SUJET

Le Canada est à une croisée de chemins dans le domaine de la gestion de ses forêts. Ayant longtemps souffert de grandes lacunes au niveau du reboisement et de la mise en oeuvre de pratiques sylvicoles appropriées, les forêts du pays ne suffisent plus à satisfaire à la demande croissante de leurs utilisateurs. Surtout abordé sous un angle économique, le débat actuel entourant l'aménagement des forêts vise à dégager des objectifs et des stratégies qui auront résulté d'une réflexion concertée de tous les usagers. Comme le soutient le troisième objectif de la Stratégie mondiale de la conservation, il faut plus que jamais veiller à la pérennité de l'utilisation des espèces et des écosystèmes. Les quelques pages qui suivent tentent succinctement de faire état des changements et des faits nouveaux qui se produisent en ce qui concerne la gestion des forêts et l'aménagement forestier par le gouvernement canadien.

CONTEXTE ET ANALYSE

A. Aperçu général

De tout temps, la forêt a été associée à la progression de l'humanité. Endroit privilégié de loisirs et de détente, le milieu forestier procure également des combustibles, des matériaux de construction, de la nourriture et, bien sûr, des panoramas exceptionnels.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Troisième pays du monde par l'étendue de ses terres forestières, le Canada est l'exemple typique d'une nation dont le développement a été largement tributaire de la richesse de ses boisés. Toutefois, au cours des dernières années, la prise de conscience grandissante de crises entourant la production des milieux naturels a avivé et élargi le débat sur les problèmes liés aux modifications et à la détérioration des ressources forestières.

Menacées par des polluants atmosphériques insidieux, dilapidées par des utilisateurs insouciants ou dépourvus de scrupules et façonnées à l'image de notre société productiviste, les forêts canadiennes, naguère considérées inépuisables, périclitent à une vitesse fulgurante. Ainsi, d'après des chiffres récents, environ 25 millions d'hectares de terres actuellement en friche étaient autrefois couverts de forêts productives. De plus, 25 à 50 p. 100 des 770 000 hectares de forêts coupés annuellement ne se régénèrent pas ou passent à des fins non commerciales. Enfin, si l'on tient compte des incendies et des dommages causés par les insectes, les maladies et le vent, on doit ajouter chaque année des pertes couvrant 1 million d'hectares et ce, seulement en conifères. Par ailleurs, comme si un malheur n'arrivait jamais seul, il semble que 38 millions d'hectares de forêts des provinces de l'Est soient sérieusement atteints par les retombées atmosphériques de matières polluantes.

Devant cette situation, les entreprises et les experts forestiers soulignent leur inquiétude en invoquant surtout l'importance économique des forêts commerciales qui, bon an mal an, créent environ 300 000 emplois directs tout en injectant quelque 30 milliards de dollars dans l'économie canadienne. Or, cette perception axée sur l'industrie ne doit pas nous faire négliger la valeur écologique intrinsèque des écosystèmes forestiers. Réduire la valeur des forêts à leur simple contenu en matière ligneuse, c'est simplifier à outrance le rôle de cet inestimable milieu de vie. Sans dédaigner l'importance de la faune et de la flore qu'elles abritent, il faut également reconnaître que les forêts constituent une zone tampon essentielle au maintien de la pureté de l'air et de l'eau; de plus, elles protègent les bassins hydrographiques de l'érosion, régularisent le débit des cours d'eau et minimisent les crues. De nos

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

jours, le principe classique de la vocation unique des forêts est supplanté par la notion d'utilisation polyvalente, qui d'ailleurs s'articule d'une façon de plus en plus rationnelle. Ainsi, outre les pénuries de bois, des phénomènes comme la perte de fertilité des sols, la réduction de la diversité des écosystèmes et la destruction d'habitats productifs sont autant d'indices qui mettent en évidence la fragilité de cette grande richesse.

L'heure de la gratuité et de l'insouciance étant désormais révolue, l'industrie et les corps politiques vivent actuellement une période de transition en matière d'attribution et de gestion des ressources forestières. Le principe d'une utilisation durable des ressources forestières en fonction du potentiel des forêts, doit désormais être au premier plan.

B. Description de la ressource

Pays dont les forêts couvrent 4,36 millions de km^2, le Canada possède environ 175 000 m^2 de terres forestières pour chacun de ses 25 millions d'habitants. Plus de deux fois vaste comme la Communauté économique européenne et représentant près du double de la superficie du Mexique, le territoire forestier canadien compte pour 15 p. 100 des terres boisées de la planète. Cependant, nos forêts sont loin d'être toutes lucratives et disponibles pour l'exploitation forestière: seulement 1,9 million de km^2 de terres forestières sont considérées comme étant productives et non réservées. La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec se partagent presque également 61 p. 100 des terres forestières productives inventoriées. Les provinces des Prairies en possèdent 25 p. 100 et les quatre provinces de l'Atlantique 7 p. 100. La majeure partie de ces terres appartiennent aux provinces (67 p. 100), sauf en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard, où les terres appartiennent surtout à des propriétaires privés. Les terres de la Couronne fédérale se trouvent principalement au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest qui, bien qu'occupant 29 p. 100 de la superficie totale du pays, ne possèdent que 7 p. 100 des terres forestières.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Les régions forestières du pays sont classées selon leur type de couvert, qui est déterminé par la proportion de résineux qu'elles contiennent (en termes de volume ou de couverture de cime). Le couvert résineux, surtout situé au nord du pays et prédominant en Colombie-Britannique, est le plus courant par sa superficie (65 p. 100) et par son volume (71 p. 100). Les forêts mélangées, qui s'étendent dans les Maritimes et le centre du Québec, de l'Ontario et des Prairies, occupent le deuxième rang en superficie (23 p. 100) et en volume (18 p. 100). De leur côté, les forêts feuillues poussent dans une bande traversant le sud du Québec et de l'Ontario (bouleau et érable surtout); cette bande se rétrécit au sud du Manitoba et de la Saskatchewan puis s'élargit de nouveau en Alberta, où le peuplier prédomine.

C. Sujets d'enquêtes et de débats

"Si le Canada veut améliorer la qualité de la gestion de sa forêt, il devra [...] augmenter les dépenses correspondant au personnel forestier et à la recherche." Voilà l'une des conclusions percutantes contenues dans le rapport publié en 1985 par la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. D'autres propos du même genre sont depuis lors venus alimenter le débat entourant l'aménagement, l'utilisation, la protection et l'accroissement de la productivité des terres forestières. Ainsi, lors d'une tournée de consultation au sujet des ressources et de l'industrie forestières dans l'est du Canada, le Comité permanent de l'environnement et des forêts de la Chambre des communes (connu sous le nom de Comité permanent des pêches et des forêts jusqu'en février 1986) a reçu de nombreux témoignages ayant trait aux difficultés auxquelles sont confrontées les industries forestières. Au problème de l'approvisionnement en matière ligneuse s'ajoutent ceux de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers. Par ailleurs, tout comme les autochtones et les propriétaires de la forêt privée, les gouvernements provinciaux, les industriels et les associations professionnelles de forestiers reconnaissent l'acuité de nombreux problèmes et l'urgence de préserver nos forêts par une protection et un aménagement

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

intensifs. Ravageurs et incendies forestiers, pollution atmosphérique et déforestation sont autant de facteurs qui laissent entrevoir des scénarios fort peu encourageants. Tel est le cas du dépérissement inhabituel des érablières dans toute leur aire de distribution au Québec. Réduction, pâlissement et chute prématurée des feuilles, perte graduelle du feuillage, ralentissement du taux de cicatrisation des entailles, diminution de la croissance et augmentation de la mortalité seraient des phénomènes liés au stress occasionné par des polluants atmosphériques (dépôts acides, oxydants photochimiques, etc.). Des recherches sont actuellement en cours en vue de déterminer avec précision les causes de ce dépérissement ainsi que les correctifs requis. Il va sans dire que les résultats sont attendus avec anxiété car, au rythme où sévit l'étiolement des érables, les porte-parole de l'industrie acéricole n'accordent plus guère que cinq à dix ans de survie à leurs entreprises. **Selon les derniers relevés aériens effectués au Québec en 1985, 50 p. 100 des érables présentent des signes visibles de dépérissement. Il faut signaler que les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick n'échappent pas non plus à ce fléau. L'érable, espèce fort vulnérable aux changements du milieu, nous donne une idée des effets destructeurs de la pollution atmosphérique sur l'ensemble des écosystèmes forestiers. Ainsi, certains chercheurs soutiennent que cette pollution serait responsable d'une baisse importante de la productivité forestière des régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario. Par ailleurs, le Service canadien des forêts vient de conclure une entente avec les États-Unis au sujet de l'élaboration d'un programme conjoint de recherche dont l'objectif est de résoudre ce problème.**

Lors de forums sur les forêts canadiennes parrainés par le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), les participants ont fait ressortir des points importants au sujet de la nature, de l'utilisation et des modes de gestion des forêts canadiennes. On a notamment soutenu que l'utilisation judicieuse des forêts exige une gestion intégrée de toutes les ressources. En pratique, cela se traduit par l'établissement d'un zonage des terres forestières en fonction de leur valeur principale (par exemple, les fibres, la faune et la flore, les possibilités en loisirs,

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

etc.). L'imposition de mesures législatives et la participation du public en matière de planification et de zonage ont aussi été suggérées. À cela s'ajoute la volonté de reconnaître les trois objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation (SMC), qui sont le maintien des processus écologiques essentiels et des systèmes entretenant la vie, la préservation de la diversité génétique et l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. De plus, il a été fortement recommandé que les gouvernements, les industriels et le grand public s'engagent d'une façon plus convaincante à l'égard de la mise en valeur des ressources forestières.

Ces thèmes et bien d'autres encore ont fait à nouveau l'objet d'exposés et de discussions lors du Congrès forestier national de 1986. À cette occasion, M. Gordon Baskerville, doyen de la Faculté de foresterie de l'Université du Nouveau-Brunswick, a décrit le concept de l'aménagement forestier de la façon suivante: "[l'art d']anticiper les problèmes structurels d'une forêt et de les corriger dès qu'ils apparaissent, de façon à maintenir la quantité et la qualité désirées des biens et des services". Pour ce faire, soutient M. Gordon F. Weetman de la Faculté de foresterie de l'Université de la Colombie-Britannique, il faut combler rapidement nos lacunes au niveau de la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers. De plus, afin d'éviter un gaspillage éhonté de ressources destinées à pallier les difficultés d'approvisionnement en bois, chaque projet sylvicole devrait faire l'objet d'une analyse stratégique à court et à long terme, pour apporter une contribution claire à la résolution des problèmes reconnus. À l'heure actuelle, plusieurs intervenants du milieu forestier craignent les répercussions éventuelles de l'imposition récente d'une taxe de 15 p. 100 sur le bois tendre exporté aux États-Unis. Ainsi, si les droits de coupe venaient à trop augmenter, il est à craindre, au dire de certains, que la capacité du secteur privé de s'engager dans des programmes d'aménagement forestier s'en trouve réduite de beaucoup.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

COUP D'OEIL SUR L'ACTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Des preuves de plus en plus nombreuses démontrent que les Canadiens ont jusqu'à récemment bien mal pris soin de leurs forêts. Pourtant, dès 1906, sir Wilfrid Laurier, alors premier ministre du Canada, demandait de mettre un terme à la destruction des forêts, qui souffraient de l'absence de pratiques de reboisement. Problèmes qui allaient se perpétuer jusqu'à nos jours, la déforestation et le manque d'aménagement forestier ont toutefois fait l'objet d'une attention grandissante au cours des dernières années. Tour à tour, différents organismes, tels l'Association forestière du Canada, le Conseil des sciences du Canada, le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement et l'Institut forestier du Canada, ont soutenu que le patrimoine forestier du pays était en danger et que le problème de la régénération forestière était crucial. Le fait que des pénuries de bois exploitable à un prix concurrentiel soient apparues dans toutes les provinces du pays a imposé une remise en question profonde au sujet de la compréhension de la dynamique et de la valeur réelle des étendues forestières.

Ce n'est qu'en 1981, lors de l'élaboration et de la publication de la Stratégie forestière du Canada, que le gouvernement fédéral s'est lancé dans une campagne ambitieuse en vue de combler les lacunes en matière de connaissances et de ressources afin d'intensifier l'aménagement des forêts du pays. Cette stratégie s'est élaborée autour de quatre thèmes majeurs, soit: l'approvisionnement en bois, la mise en marché, les activités de recherche et de développement et la main-d'oeuvre. La superficie que l'on espère ainsi reboiser passera de 200 000 à 500 000 hectares par année, et celle où s'effectueront des opérations sylvicoles comme le désherbage, l'espacement et la fertilisation augmentera de 100 000 à 400 000 hectares. Il a été rapidement reconnu qu'une telle stratégie ne pouvait être réalisée qu'en collaboration avec les provinces, l'industrie et les syndicats ouvriers. À cette fin, le Plan sommaire de renouvellement forestier de 1982 est venu préciser les coûts et les mécanismes régissant leur partage entre les différents intervenants. Depuis lors, des ententes

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

d'une valeur dépassant le milliard de dollars ont été conclues entre le gouvernement fédéral et les dix provinces canadiennes. Ces ententes visent à éliminer le problème d'approvisionnement en matière ligneuse en favorisant le reboisement des terres forestières non suffisamment régénérées (NSR) et en encourageant l'application de techniques d'aménagement intensif. **Tout cela a permis de mettre en terre, jusqu'a présent, quelque 525 millions de plants sur une superficie de 225 000 hectares. Le ministre d'État aux Forêts et aux Mines a récemment déclaré que d'importantes retombées économiques et sociales résultaient de telles ententes. Ainsi, afin de répondre à la nouvelle demande de plants, 18 pépinières privées ont été créées au Québec, tandis que 175 entrepreneurs sylvicoles ont fondé de petites entreprises qui emploient environ 1 400 personnes en Nouvelle-Écosse.** Les ententes permettent également de financer des programmes de recherche et de développement. Ces programmes ont comme objectifs de mettre au point de nouveaux produits, d'améliorer les essences grâce à la recherche en génétique, de développer de nouvelles techniques sylvicoles, et, d'une façon générale, d'augmenter nos connaissances sur l'aménagement des forêts. À noter qu'au Canada, les dépenses en sylviculture sont passées de 118 millions de dollars en 1977 à 336 millions de dollars en 1983. Cela représente une augmentation de 184 p. 100 en dollars courants, soit une hausse réelle de 55 p. 100 ou l'équivalent d'un taux d'augmentation composé de 7,58 p. 100 par an.

Il faut également retenir qu'il incombe au Service canadien des forêts de favoriser l'utilisation économique durable des ressources forestières du Canada grâce à un aménagement forestier du point de vue de l'environnement. Par ailleurs, la Loi sur le développement des forêts et la recherche sylvicole (S.R.C., c. F-30, art. 26) investit le gouvernement fédéral de responsabilités en matière de recherche sur les forêts; de plus, la Loi sur la quarantaine des plantes (S.R.C., c. P-13, art. 4) lui confère la responsabilité de surveiller, de signaler et de contrôler le déplacement et la progression des insectes et des maladies d'un pays à l'autre et d'une province à l'autre. Enfin, le gouvernement fédéral doit conseiller et aider les organismes provinciaux qui s'occupent d'aménagement forestier en vue d'améliorer les méthodes d'aménagement et de protection des forêts.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

CHRONOLOGIE

1899 - Création du Service canadien des forêts (SCF).

1900 - Création de l'Association forestière canadienne, qui devient une fédération nationale des associations forestières autonomes du Canada.

octobre 1977 - Tenue d'une première Conférence nationale sur la régénération forestière, parrainée par l'Association forestière canadienne.

décembre 1979 - Publication de la Politique fédérale dans le secteur forestier au Canada.

1980 - Le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement (CCMRE) fixe un objectif de production de bois de 210 millions de mètres cubes pour l'an 2000, soit 40 p. 100 de plus que la récolte de 1981.

1980 - La direction du Service canadien des forêts est confiée à un sous-ministre adjoint d'Environnement Canada.

septembre 1980 - Tenue du Congrès canadien de la forêt, sous le thème "Les impératifs de la forêt".

septembre 1981 - Environnement Canada publie un document de travail intitulé Stratégie forestière du Canada.

septembre 1982 - Environnement Canada publie un énoncé de politique intitulé Plan sommaire de renouvellement forestier.

mars 1983 - Le Conseil des sciences du Canada fait un plaidoyer en faveur de l'aménagement des forêts en publiant une étude intitulée La forêt canadienne en danger.

septembre 1984 - Création du portefeuille du ministre d'État aux Forêts et transfert du SCF à Agriculture Canada.

avril 1986 - Le CCMRE décide de parrainer une campagne nationale de deux ans afin de sensibiliser le public à l'importance du secteur forestier.

juin 1986 - Le Comité permanent de l'environnement et des forêts de la Chambre des communes dépose son premier rapport intitulé Ressources et industries forestières de l'est du Canada. Le rapport comporte 27 recommandations, dont une invitant

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

le gouvernement à créer d'ici peu un ministère fédéral des Forêts.

octobre 1986 - L'honorable Gerald S. Merrithew, ministre d'État aux Forêts et aux Mines, dépose à la Chambre des communes la réponse globale du gouvernement au rapport du Comité permanent de l'environnement et des forêts.

décembre 1986 - Une entente négociée par des représentants des gouvernements canadien et américain amène l'imposition d'une taxe de 15 p. 100, par le gouvernement canadien, sur le bois tendre exporté aux États-Unis.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Amyot, Jean-Pierre, La forêt canadienne: sans aménagement, point de salut!, étude générale pour les parlementaires, n° BP-99F, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, le 3 octobre 1984, 59 p.

Comité permanent de l'environnement et des forêts, Ressources et industries forestières de l'est du Canada, Lorne Greenaway, président, Ottawa, juin 1986, 107 p.

Congrès forestier national 1986, Les forêts du Canada: un engagement face à l'avenir, Ottawa, les 9 et 10 avril 1986, 98 p.

Conseil canadien des ministres des forêts, Forum sur les forêts canadiennes 1985-1986, 1986, 55 p.

Environnement Canada, Plan sommaire de renouvellement forestier, Ottawa, 2 septembre 1982, 8 p.